Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

SITUATION DU MARCHÉ DU TRAVAIL DANS LE CANTON DE VAUD

Octobre 2007 : stabilité du taux de chômage

Affichant un taux de 3.8% à fin octobre 2007, le chômage dans le canton de Vaud demeure stable pour le 2e mois consécutif. L'an dernier à la même époque, il se chiffrait encore à 4.5%. Les jeunes chômeurs de moins de 20 ans voient leurs effectifs diminuer de 17.2%.

Le taux de chômage reste inchangé à 3.8% par rapport au mois précédent. Le nombre de chômeurs inscrits (1) subit toutefois une très faible hausse, s'établissant à 12'676, soit 25 personnes de plus qu'en septembre 2007 (+0.2%). L'effectif des demandeurs d'emploi (2) suit la même évolution avec 156 personnes supplémentaires (+0.9%) et se fixe à 17'793. En comparaison annuelle, le nombre de chômeurs et de demandeurs d'emploi ont reculé respectivement de 15.5% et 13.1%.

Par rapport à septembre 2007, les branches économiques ayant affiché les plus importantes baisses du nombre de chômeurs concernent les matériaux et produits métalliques (-7.2%) ainsi que l'enseignement (-5.7%). A l'inverse, les branches de la construction (+5.7%) et de « l'industrie du papier, édition et impression » (+5.7%) comptabilisent les plus fortes augmentations. Toutes les catégories d'âge voient leurs effectifs de chômeurs progresser légèrement, à l'exception des moins de 20 ans (-17.2%) et des personnes de 60 ans et plus (-1.1%).

Au niveau des régions, tous les districts ont vu leur taux de chômage inchangé ou diminuer, à l'exception de trois : Aigle (+0.1 point), Gros-de-Vaud (+0.1 point) et Nyon (+0.1 point). Les baisses les plus significatives ont été enregistrées dans les districts de Lavaux-Oron (-25 personnes), Ouest lausannois (-17) et Lausanne (-16). Quant aux communes de plus de 3'000 habitants actifs, Lutry (-12.1%), Bussigny-près-Lausanne (-7.4%) et Payerne (-7.1%) ont recensé les plus forts reculs par rapport au mois dernier.

NB : Les chiffres détaillés sont disponibles sur www.vd.ch/emploi (rubrique

Statistiques)

(1) Toute personne inscrite à un office régional de placement (ORP), n'exerçant aucune activité lucrative au-delà de 6 heures par semaine et disponible de suite pour un emploi.

(2) Toute personne inscrite à un Office régional de placement (ORP)

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 08 novembre 2007

DEC, Roger Piccand, chef du Service de l'emploi, 021 316 61 01